2 décembre 2024 Province de Québec Municipalité de Shigawake MRC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil Municipal de Shigawake, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce deuxième jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, sont présents:

Marcel Gagnon, Nancy Skene, Georgette Chapados, Jeffrey Vautier et Heather Imhoff.

Absent : Michael Hayes

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Rolande Beebe.

La directrice générale par intérim, Nancy Castilloux ainsi que l'adjoint administratif, Pascal Caron sont aussi présents.

#### 2024-12-186 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon appuyé par la conseillère Nancy Skene et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

#### 2024-12-187 ACCEPTATION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL

Il est proposé par la conseillère Georgette Chapados et appuyé par la conseillère Heather Imhoff et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 4 novembre 2024 soit accepté tel que rédigé et lu.

Adoptée

#### 2024-12-188 **COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon et appuyée par la conseillère Georgette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du certificat 12-2024 au montant de 39 078.70\$ et 12A-2024 au montant de 23 145.86\$ et 12B-2024 au montant 1353.40\$, soient acceptés et la directrice générale par intérim est autorisée à les payer.

#### 2024-12-189 **DON ET CORESPONDANCE**

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene et appuyé par le conseiller Marcel Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise les dons suivants :

Club Optimiste : 100.00\$
Fabrique St-Godefroi : 65.00\$
École Polyvalente de Paspébiac 140.00\$

Pour cette décision, la conseillère Georgette Chapados se retire.

Adoptée

### 2024-12-190 <u>AUTORISATION AUX AIGLES BLANCS POUR</u> <u>DÉBROUISSALLER</u>

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier et appuyé par la conseillère Heather Imhoff et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le club de motoneige les Aigles Blancs de débroussailler le sentier au Rang 3, route Kruse et la route Huard.

Adoptée

#### 2024-12-191 RÉSOLUTION POUR LA LOCATION DU CHALET

Il est proposé par la conseillère Heather Imhoff et appuyé par la conseillère Nancy Skene et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité autorise la location sans frais du chalet pour un projet de cantine. Par conséquent, le locataire s'engage à opérer et à entretenir la patinoire.

Adoptée

# 2024-12-192 <u>RÉSOLUTION D'EMBAUCHE POUR LA FERMETURE DE LA HALTE ROUTIÈRE (BLOC SANITAIRE)</u>

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier et appuyé par la conseillère Nancy Skene et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité embauche Services Almond afin de fermer la halte routière.

Adoptée

#### 2024-12-193 <u>RÉSOLUTION POUR FAIRE UNE DEMANDE DE PROJET</u> ÉTUDIANTS

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier et appuyé par la conseillère Nancy Skene et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité demande un projet étudiant pour la saison estivale 2025.

Adoptée

#### 2024-12-194 <u>RÉSOLUTION POUR MANDATER LA FIRME ARPO POUR</u> ESTIMER LES COÛTS DE LA ROUTE KRUSE

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier et appuyé par la conseillère Nancy Skene et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité mandate la firme ARPO afin d'estimer les coûts avant de produire les plans et devis pour réparer le pont de la route Kruse.

Adoptée

#### 2024-12-195 **VENTE POUR TAXES NON PAYÉES**

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene et appuyé par le conseiller Jeffrey Vautier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité approuve la liste des immeubles qui pourraient être envoyés en vente le 12 janvier 2025 pour défaut de paiement de taxe.

Adoptée

# 2024-12-196 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NO 2024-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 2019.10.04 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Mme Georgette Chapados, conseillère, donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil de la municipalité de Shigawake, le Règlement numéro 2024-02 modifiant le Règlement numéro 2019.10.04 (Gestion Contractuelle) de la municipalité de Shigawake soit adopté.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Adoptée

#### 2024-12-197 <u>RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE CALENDRIER DES</u> SÉANCES POUR L'ANNÉE 2025

Considérant que l'article 148 du code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon et appuyé par la conseillère Heather Imhoff et résolu à l'unanimité des conseillers que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 19h.

 $\mathbf{QUE}$  les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

13 janvier 2025	5 mai 2025	8 septembre 2025
3 février 2025	2 juin 2025	1 <sup>ER</sup> octobre 2025
3 mars 2025	7 juillet 2025	10 novembre 2025
7 avril 2025	4 août 2025	1 <sup>er</sup> décembre 2025

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la DG, greffière trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée

#### 2024-12-198 SOUMISSION POUR LOGICIEL PG MODULE PAYE

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon et appuyé par la conseillère Georgette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité achète le module paye de PG Solutions.

Adoptée

## 2024-12-199 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LE BUDGET

Point ajourné au mercredi 9 décembre 2024 à 18h00.

#### 2024-12-200 **VOIRIE**

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier et appuyé par la conseillère Georgette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité autorise la réparation du pont du 2° rang par M. Robert Loisel accompagné de M. Jean Molloy.

#### DÉCLARATION PÉCUNIÈRE

Les déclarations d'intérêts pécuniaires ont été déposées par la directrice générale à la réunion du conseil.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 2024-12-201 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene que la séance soit levée à 19h30.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnait avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Rolande Beebe, maire

Nancy Castilloux,

DG par intérim